

PRIME JEUNE CRÉATEUR D'ENTREPRISE

Vous avez moins de 30 ans et vous souhaitez créer votre entreprise ?

Avec l'Adie, vous êtes peut-être éligible à une prime de 3 000 € et à un microcrédit, pour faciliter la mise en place de votre projet !

QU'EST-CE QUE LA PRIME « JEUNE CRÉATEUR D'ENTREPRISE » ?

Avec le soutien du Ministère de l'Emploi, du Travail et de l'Insertion, l'Adie propose une aide financière au projet, non remboursable, pour les jeunes qui souhaitent créer leur entreprise.

- **Montant** : 3000 €
- **Financement de tout type de besoins** pour la création de l'entreprise
- **Cette aide est éligible** pour tout type d'activité, quel que soit le statut de l'entreprise créée
- **Elle est complémentaire** à un microcrédit de l'Adie d'une somme minimum de 1 000 €

À QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

Cette prime s'adresse aux jeunes âgés de moins de 30 ans et qui remplissent **l'une des conditions suivantes** :

- Résidence en zone **Quartier Prioritaire politique de la Ville** ou **Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)**
- **Inscrit à une Mission Locale**
- **Niveau d'étude de niveau 3** (CAP-BEP) ou inférieur
- **Bénéficiaire du RSA, ASS** (Allocation Spécifique de Solidarité) ou **AAH** (Allocation Adulte Handicapé)
- **Demandeur d'Emploi de Longue Durée** (12 à 24 mois d'inscription au chômage)
- **Parent Isolé**
- Ayant un **contrat d'intégration républicaine de moins de 24 mois**

CONDITIONS D'ACCÈS

- Le versement de la prime est conditionnée à l'immatriculation de l'entreprise
- Elle est accordée sur présentation de justificatifs de l'éligibilité au dispositif et suite à l'étude du projet d'entreprise par un conseiller Adie.
- La demande est éligible jusqu'à 3 mois après la date de création de l'entreprise

**POUR BÉNÉFICIER DE CETTE
PRIME, CONTACTEZ L'ADIE**

PAR INTERNET

www.adie.org

PAR TÉLÉPHONE

APPELEZ LE 0 969 328 110

pour prendre rendez-vous avec le conseiller
le plus proche de chez vous

**C'EST TOUT SIMPLE ET PLUS
RAPIDE, PENSEZ-Y !**

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité
- Vos trois derniers relevés de compte bancaires
- Un justificatif de domicile

L'ADIE EN QUELQUES MOTS

L'Adie, association reconnue d'utilité publique, regroupe 1800 salariés et bénévoles dans près de 500 points d'accueil partout en France et dans les outre-mers.

94 % des créateurs financés par l'Adie sont satisfaits de ses services.



CONTACTEZ-NOUS :

N°Cristal 0 969 328 110

N° GRATUIT

Septembre 2021 | 1/1

adie

Un prêt et des conseils pour me lancer, enfin.

